



AVIS DE CLOTURE DE LA CONCERTATION

Amélioration en faveur des transports et des modes actifs par la réalisation de travaux de réaménagement de voirie sur la commune de Saint Médard en Jalles

Madame Christine Bost, Présidente de Bordeaux Métropole, informe le public de la mise en œuvre de la procédure de clôture de la concertation sur le projet d'amélioration en faveur des transports et des modes actifs par la réalisation de travaux de réaménagement de voirie sur la commune de Saint-Médard-en-Jalles.

Le public ne pourra plus inscrire ses observations sur les registres ouverts à cet effet :

- à l'Hôtel de Ville de Saint-Médard-en-Jalles : 6 place de l'Hôtel de Ville – 33160 Saint-Médard-en-Jalles
- à la Direction Grands Projets Mobilités de Bordeaux Métropole : Immeuble Laure Gatet 1^{er} étage - 39-41 cours du Maréchal Juin - 33045 Bordeaux
- et sur le site internet de Bordeaux métropole : <https://participation.bordeaux-metropole.fr>

à compter du mercredi 8 octobre 2025 à 12 heures.

La Présidente de Bordeaux Métropole.